



ASSOCIATION SUISSE
DES PROFESSIONNEL·LE·S
EN ACTIVITÉS PHYSIQUES
ADAPTÉES

PV 11^{ème} assemblée générale de l'ASP-APA

Le 3 février 2022 à 19h sur ZOOM

Membres présents

Gabrielle Zosso, Jérôme Barral, Antoine Bonvin, Armando Pereira, Bastien Presset, Caroline Marti, Cécile Tribot, Christian Tanga, Coline Fontaine, Sara Cotroneo, Davide Malatesta, Emma Ermacora, Florian Coppet, Mégane Fuchs, Joelle Remy, Kevin Rosaniu, Laeticia Marchand Aymon, Laura Beauverd, Lionel Constantin, Marina Le Bec, Martino Guzzardo, Matteo Rezzonico, Noémie Schürmann, Pauline Aubertin, Raphael Magnin, Roman Huber, Sarah Muller, Sophie Cachat, Amelie Besse, Sophie Gnaeggi, Sylvain Oggier, Thomas Bugnon, Thomas Loeffel, Tiffanie Simon, Vincent Pécelet, Paula Nussbaumer, Pauline Letts, Sarah Cudré

38 membres présents

Membres excusés

Danaé Nicolet, Florence Brunner, Manon Burkhard, Nathan Angéloz, Laure Chapuis, Clément Mercier, Oriane David, Charlotte Brun, Tamara Bluewin, Clara Berner, Stefano Lanzi, Eline Gianina, Anina Pousaz, Natacha Bovy, Allan Bonjour, Julie Rossé

16 membres excusés

Invité.e.s

Antoine Bonvin (Chef suppléant Prévention dans le domaine des soins à l'OFSP)

Gabrielle débute l'AG à 19h05 en remerciant les membres de leur présence ainsi que les membres du comité pour leur travail. Gabrielle présente l'ordre du jour et Antoine Bonvin prend la parole.



Présentation des APMT par Antoine Bonvin : questions – discussion

(voir présentation en pièce-jointe)

- Martino expose son cas et pose une question qui en découle : il œuvre pour la mise en place d'un projet à Neuchâtel avec comme objectif de facturer via un travail par « forfait », mais ceci a été refusé par les assurances maladies. Il demande alors comment y remédier et pouvoir faire accepter ce changement de paradigme.

Selon Antoine, la seule chose possible serait d'ancrer une prestation dans la loi sur l'assurance maladie. Il soulève la nécessité de prouver l'efficacité de ces projets et de les soumettre au comité des prestations.

- Laetitia intervient en demandant s'il est vraiment nécessaire de retarder le processus en menant des études de terrain en Suisse, sachant qu'il en existe déjà beaucoup à l'étranger.

Antoine lui répond que pour obtenir une reconnaissance de prestation, cela doit venir des prestataires. Le processus de reconnaissance des prestations ne doit pas forcément passer par des projets de mise en place, mais peut aussi se baser sur des prestations déjà existantes, lesquelles doivent alors être des plus solides. Il souligne la condition du professionnel en APA qui n'est alors pas reconnu comme un prestataire attitré.

- Laetitia demande s'il est prévu de faire appel à la collaboration avec les médecins.

Antoine confirme qu'une collaboration est prévue et que les acteurs qui seront sollicités pour cette alliance sont alors ceux qui sont actifs sur le terrain.

- Vincent prend la parole pour poser deux questions. En se référant à la slide de présentation traitant des « Prochaines étapes » (slide n°9), il demande d'abord comment il est prévu de « promouvoir la coordination des projets et programmes existants dans le but de mutualiser les ressources ».

Antoine explique que l'idée est que la faîtière prenne en charge les décisions. Les membres du projet, eux, seront là pour le soutien financier, sans donner de directives à l'alliance.

Ensuite, Vincent soulève le point de la communication et de l'activité physique durant le Covid (*sourire*)... Antoine répond qu'une communication plus forte et plus visible est envisagée lorsque la faîtière sera sur pied.

- Joelle demande s'il serait possible de faire appel à l'AI pour la prise en charge des prestations à ce niveau. Antoine déclare que le focus est plutôt orienté sur la loi sur la LAMAL, mais cela serait en effet envisageable.

- Jérôme pose une dernière question concernant le timing : « Cette faîtière, c'est pour quand ? ». Antoine annonce que ceci se ferait prochainement et que dans le courant avril – mai 2022 aura lieu une réunion pour l'amorce des premières discussions.

Acceptation du PV de l'AG de 2021

Le PV de 2021 est validé à l'unanimité.

Bilan annuel 2021

a. Bilan administratif

Gabrielle présente le bilan administratif 2021.

Elle relève une grande augmentation des offres d'emploi recensées dans la boîte mail, ce qu'elle annonce être encourageant.

b. Bilan financier

Florian présente le budget et les différents rapports de l'année 2021.

Les principaux frais sont en lien aux deux nouveaux projets, lesquels consistent en :

- La nouvelle identité visuelle de l'association (le logo)
- Le remaniement du site internet de l'association

Budget prévisionnel 2021			Perte et profit au 31.12.2021		
Genre	Recettes	Dépenses	Genre	Recettes	Dépenses
Cotisations	9 000,00 CHF		Cotisations	9 800,00 CHF	
Subventions, dons, sponsoring			Subventions, dons, sponsoring		
Recettes des manifestations			Recettes des manifestations		2 147,50 CHF
Formations continues	500,00 CHF	2 500,00 CHF	Formations continues		
Hébergement web		250,00 CHF	Hébergement web		241,40 CHF
Frais AG		500,00 CHF	Frais AG		
Frais comité		1 000,00 CHF	Frais comité		485,10 CHF
Frais d'emploi			Frais d'emploi	474,90 CHF	339,95 CHF
Frais de déplacement		400,00 CHF	Frais de déplacement		119,60 CHF
Cotisations à d'autres associations		150,00 CHF	Cotisations à d'autres associations		150,00 CHF
Frais financiers		200,00 CHF	Frais financiers		154,04 CHF
Divers		500,00 CHF	Divers		
Projets en cours (reconnaissance, etc.)		4 000,00 CHF	Projets en cours (reconnaissance, etc.)		2 921,35 CHF
Total	9 500,00 CHF	9 500,00 CHF	Total	10 274,90 CHF	6 558,94 CHF
Bénéfice / perte 2021		- CHF	Bénéfice / perte 2021		3 715,96 CHF

Perte et profit au 31.12.2021		
Genre	Recettes	Dépenses
Cotisations	9 800,00 CHF	
Subventions, dons, sponsoring		
Recettes des manifestations		2 147,50 CHF
Formations continues		
Hébergement web		241,40 CHF
Frais AG		
Frais comité		485,10 CHF
Frais d'emploi	474,90 CHF	339,95 CHF
Frais de déplacement		119,60 CHF
Cotisations à d'autres associations		150,00 CHF
Frais financiers		154,04 CHF
Divers		
Projets en cours (reconnaissance, etc.)		2 921,35 CHF
Total	10 274,90 CHF	6 558,94 CHF
Bénéfice / perte 2021		3 715,96 CHF

Bilan au 31.12.21		
Genre	Actifs	Passifs
Fond de projet au 31.12.20	46 387,51 CHF	
Profits 2021 au 31.12.21	3 715,96 CHF	
Crédit Id visuelle et site web		1 395,00 CHF
Total Bilan au 31.12.21	48 708,47 CHF	

c. Bilan des activités

- Reconnaissance des APA

Kevin fait un point de la situation actuelle de l'activité de l'association en faveur de la reconnaissance des APA. Il cite alors les documents de reconnaissance qui sont actuellement « en travaux » :

- Une lettre d'intérêt employeur·euse
- Un sondage auprès des membres de l'ASP-APA
- Un core-curriculum (Netzwerk-Konferenz (NK))
- Un profil métier (ou Berufsbild)

- Formations continues

Laura présente le bilan des formations continues 2021 puis présente les formations continues prévues pour 2022.

En 2021, aucune formation continue n'a pu avoir lieu, en raison des conditions incertaines liées à la situation sanitaire de l'année.

En 2022 auront lieu :

- La formation *La gestion de projet au profit des APA*, le 9 avril.
- Le rafraîchissement de la formation *Cancer sport et mouvement*, le samedi 3 décembre.

- Coline intervient pour demander si, au niveau de la reconnaissance des professionnels en APA, le fait d'ouvrir ces formations aux non-membres (et donc aux professionnels d'autres domaines) prêterait les membres de l'association.

Laura répond à sa question en lui indiquant que pour les inscriptions à ces formations, la priorité revient aux membres de l'association mais qu'elles ne sont en effet pas fermées aux professionnels APA non-membres et aux non-professionnels en APAS.

Jérôme intervient également pour répondre à Coline que ceci serait à rediscuter en dehors de l'AG, mais il soulève le fait qu'en tant que professionnel APA, la volonté n'est pas de s'exclure des autres corps de métiers. Selon lui, la problématique est plus globale que ça et c'est alors plutôt une collaboration qu'il faudrait viser.

Elections / démissions du bureau

Il n'y a pas de démissions pour cette année. Le bureau du comité est donc le suivant :

Proposition de bureau pour 2022 :

Gabrielle Zosso : Co-Présidente

Bastien Passet : Co-Président

Jérôme Barral : Vice-président

Florian Coppex : Trésorier

Sarah Cudré : Secrétaire

La composition du bureau du comité est votée et acceptée à l'unanimité.

Nous accueillons alors Sarah Cudré dans le bureau du comité pour accomplir les tâches du secrétariat.



Membres du comité 2022 :

Laura Beauverd : Responsable formation continue

Cécile Tribot : Communication / reconnaissance

Noémie Schürmann : Coordinatrice JRAPA

Emma Ermacora

Caroline Marti

Joëlle Plomb

Nicolas Reverchon

Gabrielle Vuille

Kevin Rosianu : Membre du groupe « reconnaissance »

Jérôme remercie les membres entrant dans le comité. Il annonce le départ de Kevin qui se retire mais reste toutefois disponible pour les dossiers ouverts du travail de reconnaissance. Il annonce aussi que Cécile quitte le comité pour se dédier à d'autres activités.

Cinq nouveaux membres rejoignent le comité. Il s'agit d'Emma Ermacora, Caroline Marti, Nicolas Reverchon, Joëlle Plomb et Gabrielle Vuille. Leurs activités se préciseront durant les séances de rencontre du comité à venir.

Objectifs 2022

Jérôme présente les objectifs de l'année, lesquels sont les suivants :

- En priorité : le processus de reconnaissance. Il est donc question :
 - d'identifier les pistes à développer
 - de clarifier les démarches
- Les formations continues
- La JRAPA 2022
- La visibilité de l'ASP-APA, via notamment :
 - la gratuité de la cotisation 2022
 - le remaniement du site internet et l'activité sur les réseaux sociaux
 - le nouveau logo

Gabrielle évoque la volonté de l'ASP-APA de faire office de plateforme de relai entre les professionnels APA et les institutions.

Ensuite, Gabrielle montre la vidéo de présentation du nouveau logo, réalisée par le graphiste. Jérôme remercie Gabrielle pour son investissement dans le projet du nouveau logo.

- Coline exprime le fait qu'elle trouve très correct d'employer l'écriture inclusive mais que c'est normalement le point médian qui est employé.

JRAPA 2022

Noémie confirme le maintien de la JRAPA prévue pour cette année et annonce que la transmission du programme se fera prochainement.

Budget prévisionnel 2022

Florian présente le budget prévisionnel en précisant qu'il n'y aura pas de recettes par les cotisations.

BUDGET 2022		
Genre	Recettes	Dépenses
Cotisations		
Subventions, dons, sponsoring	3 500,00 CHF	
Recettes des manifestations	1 000,00 CHF	6 000,00 CHF
Formations continues	500,00 CHF	1 500,00 CHF
Hébergement web		250,00 CHF
Frais AG		400,00 CHF
Frais comité		1 000,00 CHF
Frais de déplacement		400,00 CHF
Cotisations à d'autres associations		150,00 CHF
Frais financiers		200,00 CHF
Divers		300,00 CHF
Projets en cours (reconnaissance, changement visuel, ...)		4 000,00 CHF
Total	5 000,00 CHF	14 200,00 CHF
Bénéfice / perte 2022		9 200,00 CHF

Le budget 2022 est voté et accepté à l'unanimité.

Clôture

Sarah remercie l'assemblée pour sa présence et son attention. En tant que secrétaire, elle les invite à lui transmettre leurs questions, besoins, commentaires et suggestions.

Discussion

- Sara exprime son étonnement vis-à-vis du grand nombre de membres de l'association (111 membres) et du peu de personnes s'investissant ainsi que du nombre de membres sortants (19 sortants). Elle trouve alors qu'il faudrait promouvoir les lignes directrices de l'association, de manière à faire comprendre aux membres l'intérêt qu'il y a d'en faire partie. Elle met un fort accent sur l'utilité du réseau.

- Marina réagit concernant la gratuité de la cotisation 2022. Elle pense que la gratuité est bonne idée mais qu'il faudrait que la visibilité de l'association concerne davantage de "nouveaux" dans le domaine des APA. Pour ce faire, elle propose d'exploiter les canaux de communication accessibles et de vraiment viser les nouveaux étudiants de Master en orientation APAS à l'UNIL.

- Cécile effectue différentes propositions :

- Tout d'abord, elle trouverait intéressant de pouvoir obtenir un retour par les professionnels en APA qui ont pu être employés suite à une de nos diffusions d'offre d'emploi.
- Ensuite, à propos du site internet : elle se demande s'il ne serait pas utile de faire de la promotion directement sur le site internet, afin que les employeurs nous contactent.
- Elle s'exprime finalement concernant la reconnaissance des APA dans le domaine de l'éducation spécialisée. Elle explique alors que la recherche de professionnels dans



ASSOCIATION SUISSE
DES PROFESSIONNEL·LE·S
EN ACTIVITÉS PHYSIQUES
ADAPTÉES

ce milieu est en priorité orientée sur la profession ciblée, puis qu'ils ouvriraient éventuellement les recherches de personnel au champ des professionnels en APA.

- Martino prend la parole pour suggérer que nous pourrions peut-être nous rendre directement auprès des institutions (c'est-à-dire les contacter nous-mêmes) pour chercher les offres d'emploi, afin de pouvoir ensuite les diffuser à nos membres.

- En dernier lieu de la discussion, Sophie propose de créer une Dropbox à laquelle les membres auraient accès, sur laquelle figureraient les offres d'emploi ainsi que les documents Power Point des formations continues, par exemple.

À la suite de cette ultime intervention, Gabrielle met le point final de l'AG à 21h15.